

# Aménagement du paysage spécialité : Infographie et gestion paysagère

RNCP7609 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                   |
|-------------------------|---------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                                          |
| Sigle                   | Licence Professionnelle — Licence professionnelle |
| Code(s) NSF             | 214n                                              |
| Code(s) ROME            | A1301, A1303, A1204, E1205, A1203                 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                           |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Bretagne Sud

<http://www.univ-ubs.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

La licence professionnelle aménagement du paysage est un diplôme professionnalisant qui vous donne une double compétence grâce à son orientation professionnelle infographie et gestion paysagère. Vous apprendrez ainsi les méthodes et techniques d'élaboration, de présentation et de communication d'un projet, infographie générale (DAO), Infographie paysagère (CAO),(Autocad, Photoshop, Landsim3D) - Il transforme en dessins les projets et solutions techniques d'un futur aménagement paysager

- Il établit des plans généraux (vues en plans, en coupes...) à partir d'esquisses, en utilisant les outils de CAO/DAO
- Il relève des mesures et mètre les ouvrages dessinés.
- Il effectue des plans d'exécution de détail directement utilisables sur un chantier.
- Il applique les réglementations liées à l'aménagement de l'espace.
- Il suit le chantier paysager et contrôle sa réalisation conformément au plan du bureau d'études.
- Il participe aux réunions de chantier.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Appréhender le fonctionnement global d'une entreprise ou d'un organisme à travers sa politique générale et ses principales fonctions (commerciale, production, financière) - Etre capable de situer une entreprise dans son environnement économique
- Connaître l'environnement administratif et réglementaire spécifique à l'aménagement paysager.
- Connaître les règles des marchés publics
- être capable d'analyser un site en prenant en compte les principaux paramètres esthétiques, géographiques, sociaux et maîtriser les sources d'information et les supports
- être capable de communiquer une étude de site ou un projet à l'aide d'un outil classique ou informatique
- connaître les techniques graphiques
- Infographie et gestion paysagère : ( lecture 3D du paysage et conception de l'espace vert ; lecture 3D et imagerie virtuelle) : être capable d'élaborer présenter, communiquer et présenter un projet ; être capable de maîtriser les outils généraux d'infographie ; être capable de maîtriser les outils spécifiques à l'infographie paysagère
- Etre capable de tenir une conversation courante en anglais et de comprendre et communiquer par oral ou écrit en anglais professionnel

- Savoir analyser et synthétiser une documentation.
- Maîtriser les situations de communications professionnelles.
- Etre capable d'utiliser les principaux outils informatiques de base
- Etre capable de cerner correctement une question à résoudre, de la problématiser, d'établir un plan de résolution en utilisant une démarche d'hypothèses.
- Etre capable d'analyser, traiter et présenter des données
- Etre capable d'anticiper sur un projet, de planifier le travail
- Savoir élaborer un projet et conduire une étude approfondie sur un sujet concret
- Evaluer ses propres compétences professionnelles et ses capacités relationnelles
- Rédiger un rapport et le présenter par oral

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

secteur privé

secteur public

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

chef d'entreprise d'aménagements paysagers assistant en bureau d'études espaces verts

animateur/formateur en paysage

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Modérée (3/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Facteurs principaux                 | Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 055 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Familles professionnelles (FAP)     | A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée)<br>A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)<br>A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée)<br>A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)<br>G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée)<br>H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée)<br>U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 45 262                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Jugés difficiles à recruter         | 41 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Emplois saisonniers                 | 28 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

## Familles professionnelles (FAP)

A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers  
A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels  
A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles  
A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture  
G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel  
H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel  
U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

---

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

oui

### COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

non

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7609/>